

Besoin d'infos sur arrete d'expropriation

Par phisur, le 03/03/2009 à 08:50

Bonjour à tous,

nous habitons un petit village de l'hérault et le maire a décide d'implanter une aire d'acceuil des gens du voyage (40 caravanes) sur un terrain autre que celui retenu à l'origine. Malgre la création d'une association pour s'opposer àc e projet à cause de l'insalubrité du terrain retenu, jouxtant une station d'épuration, terrain inondable, pas d'accés d ou un surcout pour la commune etdonc pour nous... la mairie veut prendre un arrete d'expulsion pour obtenir ce terrain qui appartient à une personne privé.

Comment faire pour s'y opposer tout en sachant qu'une révision simplifié du PLU est en cours. Tous vos conseils sont bons à prendre, merci.